

C I T O Y E N S , C I T O Y E N N E S  
À V O I X É G A L E S !

---

# Descriptif du projet

---

Un projet musical et théâtral à partir de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 au service du Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève

*Année scolaire 2015-2016*

*Projet d'éducation artistique et culturelle dans la Vienne*

---

# Sommaire

---

3	Le contexte et le porteur du projet
4	Au cœur du Parcours d'éducation artistique et culturelle
6	Descriptif du projet
8	Les artistes professionnels intervenant dans les ateliers
10	Rétroplanning des travaux menés par les conseillères pédagogiques
11	Rôle de la structure culturelle

---

## Le contexte et le porteur du projet

---

La création du projet « Citoyens, citoyennes à voix égales ! » s'est appuyée sur :

- l'action générale de la troupe Figaro Si, Figaro Là (FSFL) dans la région Poitou-Charentes et en particulier dans le Sud-Vienne ;
- le partenariat avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne (DSDEN) ;
- la circulaire interministérielle n° 2013-073 du 3 août 2013 relative au parcours d'éducation artistique et culturelle des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture ;
- la carte des territoires prioritaires pour les PÉAC ;
- l'appel à projet Réseau Canopé – Charte chant choral.

---

### Cadrement et mise au point du projet

Ce projet a été élaboré et mis au point en relation étroite avec :

- les services départementaux de l'Éducation nationale ;
  - les directeurs et professeurs des établissements scolaires concernés ;
  - les élus des collectivités territoriales concernées ;
  - le référent arts et culture de Réseau Canopé.
- 

## L'ACTION DE FIGARO SI, FIGARO LÀ

### **Programmation de créations et de spectacles dans une démarche d'ouverture au plus large public :**

- productions d'ouvrages lyriques professionnels sous chapiteau itinérant dans la région Poitou-Charentes ;
- productions de concerts voix, orchestre et/ou ensembles instrumentaux professionnels en milieu rural (chaque été, quatre concerts sont organisés autour de la production lyrique) ;
- une importante opération annuelle organisée chaque année pendant plusieurs mois en collaboration avec l'Éducation nationale, permettant aux élèves d'écoles élémentaires de la Vienne de participer à des spectacles comprenant une forte dominante vocale mais aussi théâtrale et graphique, aux côtés d'artistes professionnels.

### **Animation culturelle du territoire pour contribuer à la réduction des inégalités géographiques et sociales d'accès à la culture, à travers :**

- une démarche volontariste de diffusion dans de multiples communes, principalement en milieu rural, dans le cadre de conventions avec les collectivités ;
- des actions de médiation en amont ;
- une programmation des productions scolaires en partenariat avec la DSDEN de la Vienne vers les circonscriptions rurales ou les quartiers des zones d'éducation prioritaire.

### **Contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves par l'organisation d'actions spécifiques de création et d'éducation artistique et culturelle avec le concours d'artistes et de créateurs professionnels (vaste projet scolaire pendant l'année et organisation d'une Académie lyrique pour enfants et adolescents en juillet).**

*La dimension territoriale du projet et la dimension artistique et pédagogique font plus particulièrement l'objet de ce dossier.*

---

# Au cœur du Parcours d'éducation artistique et culturelle

---

## DIMENSION TERRITORIALE DU PROJET

En 2015-2016, l'action a été principalement centrée sur les circonscriptions scolaires de Montmorillon, Châtelleraut et Lencloître. Elle a été étendue à quelques écoles de Poitiers et de ses environs (quartiers périphériques et communes rurales).

Elle a fait l'objet de partenariats avec les communes ou leurs groupements, dans le cadre de conventions spécifiques (dont certaines pluriannuelles).

Les interventions ont été coordonnées dans le cadre des plans éducatifs locaux. Elles ont vocation à être organisées à la fois sur les temps scolaire, périscolaire et postscolaire avec des contenus assurant une cohérence d'ensemble de l'action.

Construits en liaison étroite avec l'inspection académique et les collectivités concernées, ces projets ont été menés dans différentes écoles élémentaires et collèges des territoires, avec une démarche complémentaire d'articulation entre le cycle 3 et la 6<sup>e</sup>.

## DIMENSION ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU PROJET

Ce projet, qui contribue au Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, a été conduit tout au long de l'année sur les cycles 2 et 3 (ainsi qu'un certain nombre de classes de 6<sup>e</sup>). C'était un projet pluridisciplinaire où chant choral, pratique instrumentale, arts visuels, théâtre ont trouvé leur cohérence et leur aboutissement dans une création.

Cette création, à la fois instrumentale, vocale, théâtrale et visuelle, a pris appui sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Un blog sera créé pour pouvoir déposer tous les documents de l'année, photos, reportages, textes, vidéos. Ces documents seront ensuite déposés sur le portfolio de l'élève, par l'élève lui-même et les enseignants.

---

### **Le projet articule les trois piliers du PÉAC**

**Connaissance** : connaissance d'un répertoire musical prenant appui sur des textes fondateurs de la République française ; connaissance de techniques de création.

**Rencontre** : rencontres tout au long de l'année avec des artistes professionnels : un comédien, un chef de chœur, un compositeur et des musiciens interprètes. Les élèves auront aussi l'occasion de se produire dans de vraies salles de diffusion et de côtoyer ainsi tous les métiers du spectacle vivant.

**Pratique** : pratique du chant choral, de l'improvisation musicale, du théâtre et des arts visuels, dans des démarches associant aussi bien la création que l'interprétation.

---

Le projet comprend trois opérations à la fois spécifiques et complémentaires, dans un souci de transversalité.

**Des ateliers de création et de pratique artistique « Création et interprétation d'une dramaturgie musicale et théâtrale sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » : le projet « Citoyens, citoyennes à voix égales ! »**

À partir d'un canevas de création originale, un travail soutenu a été mené en éducation musicale, improvisation, création sonore, arts visuels et expression théâtrale.

Objectifs pédagogiques : dans le cadre du développement d'un enseignement moral et civique, il s'agit de montrer combien l'expression artistique, à travers un projet aux thèmes porteurs de sens, peut aider à la mise en place de cette éducation citoyenne, tout en donnant les instruments d'une pratique individuelle et collective. Le projet permet, en outre, d'aborder la transversalité de cette thématique dans tous les domaines d'activité de l'école.

Ce travail a été mené avec le concours de créateurs et d'interprètes (musiciens, comédien, metteur en scène professionnels...) et a concerné huit écoles et collèges de la Vienne, en majorité du sud du département.

**Le travail vocal à l'attention des écoles volontaires sur les contenus de « Citoyens, citoyennes à voix égales ! » : chants et chansons du répertoire classique et contemporain, dont une part de création originale.**

Apprentissage de chants et de chansons du répertoire classique et populaire, ainsi qu'une part de création originale, pour aborder les questions de liberté, d'égalité, de refus des exclusions comme du racisme et de la xénophobie, à partir des droits humains et du sens civique.

Soixante-cinq classes ont participé à cette opération.

**Les spectacles « Citoyens, citoyennes à voix égales ! »**

Huit spectacles associant les élèves des écoles et un groupe d'artistes professionnels (violon, violoncelle, contrebasse, piano et percussion) ont été organisés dans les circonscriptions concernées. Ils ont représenté la création de la dramaturgie musicale issue du travail des ateliers de PÉAC et celui effectué dans toutes les autres classes avec le concours d'un ensemble instrumental professionnel.

## PARTENAIRES

L'ensemble du projet a été porté par Figaro Si, Figaro Là et s'appuyait sur les partenariats suivants.

Partenariats artistiques et pédagogiques :

- l'inspection académique de la Vienne ;
- écoles et collèges concernés ;
- compagnie Sans Titre (Anne Morel).

Partenariats institutionnels et financiers :

- Réseau Canopé (Atelier Canopé 86 – Poitiers)/pilotage du dispositif des Chartes de développement de la pratique chorale et vocale ;
- région Poitou-Charentes (Contrat régional de développement durable) ;
- conseil départemental de la Vienne ;
- communes et groupements de communes concernés ;
- ministère de la Culture (DRAC Poitou-Charentes) ;
- mécénat d'entreprises et de particuliers.

## CALENDRIER

**Mars 2015** : présentation du projet à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne et à Réseau Canopé (charte de chant choral). Financement acquis : 2 500 €.

**Septembre 2015** : choix des classes (priorité donnée aux écoles rurales ou dans les quartiers urbains qui ne bénéficient pas d'une offre culturelle importante) ; présentation du projet et de l'œuvre ; formation des enseignants inscrits ; appropriation des outils pédagogiques (enregistrements, play-back, partitions, progression des apprentissages, mise en réseau).

**Octobre-décembre 2015** : mise en place des ateliers et début des interventions artistiques, des productions plastiques et de l'apprentissage des chants.

**Janvier-mars 2016** : finalisation des créations de chansons et mémorisation du répertoire ; rencontres avec les musiciens.

**Avril 2016** : scénographie et coconstruction de la mise en scène avec les élèves.

**Mai-juin 2016** : spectacles.

---

### Textes de références

**Le parcours d'éducation artistique et culturelle :**

- [www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71673](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673)

- <http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html#lien2>

**Éducation musicale** : <http://eduscol.education.fr/cid59468/education-musicale.html>

**La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789** : <http://eduscol.education.fr/cid74050/la-declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789.html>

---

---

## Descriptif du projet

---

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Proposer un projet transversal articulant les trois grands piliers du PÉAC : connaissance ; pratique ; rencontre avec des œuvres, des artistes, des lieux culturels.

Lier les différents domaines artistiques (musique, arts visuels, théâtre) pour favoriser une cohérence pédagogique entre les équipes d'écoles et d'établissements.

Favoriser la transversalité et le décloisonnement.

Favoriser la rencontre école-collège en proposant le projet aux élèves de cycle 3 et 6<sup>e</sup> du même secteur, du même réseau ÉCLORE.

Prolonger le projet organisé sur le temps scolaire avec des actions proposées par une structure culturelle hors temps scolaire et assurer ainsi un lien cohérent entre tous les partenaires de l'école.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES

### **DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION MUSICALE**

Poursuivre le développement du chant choral en cycles 2 et 3.

Proposer des pistes pédagogiques permettant aux enseignants de devenir de plus en plus autonomes en termes d'apprentissage des chants.

Construire des outils, des progressions pour l'exploitation du répertoire chanté, et plus largement dans les différents domaines de l'éducation musicale (rythmes, écoute, voix).

Répertoire : musiques du temps de la Révolution, chansons contemporaines liées au thème du projet, créations originales...

#### **Pour l'élève :**

- se construire une culture commune à travers l'apprentissage de chants dans différentes langues ;
- chanter juste et de mémoire une dizaine de chants ;
- contrôler son émission vocale et son intonation ;
- intégrer les principaux éléments du langage musical (mélodies, pulsations, rythmes) ;
- chanter dans un chœur ;
- participer à une réalisation artistique commune.

#### **Pour l'enseignant :**

- s'approprier un répertoire de chants en différentes langues ;
- transmettre ce répertoire aux élèves en utilisant les différentes modalités d'apprentissage d'un chant ;
- se former en éducation musicale ;
- acquérir peu à peu les gestes du chef de chœur.

### **DANS LE DOMAINE DES ARTS VISUELS**

#### **Pour l'élève :**

- mettre en œuvre un projet artistique ;
- susciter sa curiosité, développer son désir d'apprendre, stimuler sa créativité ;
- développer chez lui l'aptitude de voir et regarder, observer, décrire et comprendre ;
- lui offrir des situations de rencontres, sensibles et réfléchies, avec des œuvres relevant de différents domaines artistiques, de différentes époques et civilisations ;
- l'amener à se construire une culture personnelle fondée sur des œuvres de référence ;
- lui permettre d'accéder progressivement au rang d'« amateur éclairé » maniant de façon pertinente un premier vocabulaire sensible et technique ;
- pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques en se servant de différents matériaux, instruments, supports et techniques ;
- s'inscrire dans un projet transdisciplinaire ;
- rencontrer des artistes.

#### **Pour l'enseignant :**

- se former en arts plastiques ;
- mettre en jeu des notions disciplinaires dans le cadre d'une pratique effective ;
- mettre en place un cahier d'art, le faire évoluer ;
- présenter des reproductions d'œuvres d'art et des travaux d'élèves de façon à mettre en évidence les points communs et les différences de la démarche ;
- s'inscrire dans un projet transdisciplinaire.

### **AUTRES OBJECTIFS COGNITIFS, CULTURELS, SOCIAUX ET ARTISTIQUES**

En lien avec les enseignants : établir des articulations avec la littérature (ex. : compréhension d'un scénario, d'une dramaturgie...), avec l'histoire, mais également dans le cadre d'un enseignement moral et civique en abordant les thèmes liés à la tolérance, aux droits humains, au respect des valeurs de la République lors de débats menés en classe.

Avec les artistes professionnels : être capable d'une pratique créatrice avec différents modes d'expression (chant, instruments, théâtre...) ; prendre conscience des exigences et des émotions liées à la participation à des prestations publiques ; rencontres avec des œuvres, des créateurs et des interprètes...

---

## **Les artistes professionnels intervenants dans les ateliers**

---

### **SANDRINE PETIT, COMÉDIENNE ET METTEUSE EN SCÈNE**

Sandrine Petit est comédienne-chanteuse. Elle a fait ses études à Poitiers, dans le social, à l'IRTS et au conservatoire de théâtre. Elle travaille aujourd'hui avec la compagnie Sans Titre menée par Anne Morel, la compagnie de théâtre d'improvisation l'ADIV, la D'âme de compagnie menée par Chloé Martin et en musique avec le Mmmhpfff... Trio et Las Gabachas de la Cumbia. De ces rencontres, elle s'invente un parcours hybride où se croisent plusieurs formes artistiques.

Elle intervient régulièrement auprès de jeunes enfants, d'adolescents et d'adultes pour partager et transmettre ce moyen d'expression. Elle porte ainsi le théâtre comme un espace-temps de création, un lieu des possibles où se raconte l'humain, un faire ensemble, un regard sur le monde, une poésie agissante.

### **MATHIEU FURGE, DANSEUR-CHORÉGRAPHE**

Après avoir commencé la danse hip-hop à Châtellerauld, il l'enseigne à Poitiers auprès de jeunes groupes amateurs. En parallèle, il continue de se former auprès de compagnies professionnelles, ainsi qu'au conservatoire de Poitiers et au centre d'études supérieures de musique et de danse. Il participe ensuite à différentes productions (compagnies Hoptik, Moral Soul, i2a). En 2009, il rencontre Kader Attou, directeur artistique du centre chorégraphique national de La Rochelle et partage avec lui et son équipe sa création « Symfonia Piesni Zalosnych » qui tourne pendant plus de trois ans à l'étranger et en France.

Depuis 2011, il continue de diffuser son duo de danse et des arts numériques, « mysuperlover.com », et crée, en 2012, un nouveau solo, « Absence/corps du vide et espace de séance ». La même année, il rejoint la compagnie S'poart sur le spectacle « Instable ». Son action le conduit à traverser d'autres créations pluridisciplinaires et/ou chorégraphiques et à poursuivre la transmission auprès de différents publics, tels que les jeunes ados, les personnes à mobilité réduite...

## LUDOVIC FIORINO, PERCUSSIONNISTE

Batteur et percussionniste, il s'est formé en cycle d'orientation professionnel au conservatoire de Niort (musiques actuelles). Il enseigne la batterie dans plusieurs écoles de musique de la région Poitou-Charentes. Comme percussionniste, il a créé le groupe Pueblo Nign (musique d'inspiration klezmer) avec lequel il se produit régulièrement. Il joue également avec l'orchestre de Figaro Si, Figaro Là, l'orchestre symphonique des Vals de Saintonge, l'orchestre symphonique Sortilège, l'harmonie de Lezay. Il développe, en outre, différents projets intégrant musique, danse et théâtre (composition, mise en scène, gestion des répétitions, batteur).

## ÉRIC SPROGIS, CHEF D'ORCHESTRE ET COMPOSITEUR

Après des études au conservatoire national supérieur de musique de Paris, il exerce des fonctions de professeur d'éducation musicale en collège, puis de direction en conservatoire au conservatoire national supérieur de Lyon, à l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique (aux côtés du compositeur Henri Pousseur) avant d'être nommé directeur du conservatoire de Poitiers (jusqu'en 2007). De 2007 à 2010, il fut responsable de l'enseignement artistique au conseil régional du Poitou-Charentes.

Il consacre désormais ses activités à la direction d'orchestre, à la composition et à des actions de formation, ainsi que de consultant en matière d'enseignement artistique auprès de collectivités territoriales.

Comme chef d'orchestre, il a dirigé la plupart des grands ouvrages lyriques (plusieurs centaines). Il a assuré de nombreux concerts symphoniques en France et à l'étranger (Pays-Bas, Portugal, Russie, Bulgarie, Macédoine), notamment avec des orchestres tels l'orchestre Poitou-Charentes, l'orchestre Colonne, l'orchestre de Belfort, l'orchestre de Laroslav (Russie)... Il consacre également une large partie de ses activités à la création contemporaine et assure la direction musicale des productions de Figaro Si, Figaro Là.

En 2014-2015, il a mené, entre autres, une importante action de création d'un spectacle musical et théâtral avec un groupe de lycéens du lycée Mpaka à Pointe-Noire (Congo) en compagnie de deux écrivains (Pierre Parlant et Arno Bertina).

Comme compositeur, il a écrit plus 120 œuvres instrumentales et vocales.

Il est, par ailleurs, l'auteur de divers ouvrages et articles sur la musique et sa pédagogie.

---

# Rétroplanning des travaux menés par les conseillères pédagogiques

---

## SEPTEMBRE

### **En éducation musicale**

Présentation du projet aux enseignants.

Partitions des chants choisis (une dizaine).

Enregistrements des chants, fichiers MP3 transmis par mail ou clé USB.

Pistes et progressions pédagogiques pour chaque chant ou musique enregistré.

Pistes pédagogiques dans les autres domaines d'activités.

### **En arts visuels**

Présentation des pistes pédagogiques aux enseignants en lien avec les thèmes du parcours ou directement avec les chants.

Les enseignants sont libres de choisir les pistes de leur choix.

Veiller à ce que dans chaque « groupe spectacle » l'ensemble des pistes en arts plastiques soient exploitées et représenté.

## OCTOBRE À AVRIL

### **En éducation musicale**

Prise en charge dans les classes par les enseignants du projet.

Apprentissage des chants, des textes et de l'expression théâtrale.

Travaux à mener dans les différents domaines.

Suivi tout au long de l'année par la conseillère pédagogique musique, à raison d'une fois par mois environ.

Pendant cette période, les musiciens professionnels et le directeur musical interviennent dans les classes pour des prestations musicales et des rencontres de travail avec les élèves.

### **En arts visuels**

Les enseignants ont fait un ou plusieurs choix et l'exploitent avec leurs élèves.

Suivi tout au long de l'année par la conseillère pédagogique arts visuels, à la demande des enseignants.

## MAI ET JUIN

Spectacles.

---

## Rôle de la structure culturelle

---

Organisation des interventions d'artistes/instrumentistes dans les classes.

Conception du spectacle, arrangements et compositions.

Direction artistique des spectacles.

Intervention des artistes dans les classes.

Organisation des spectacles (salles, technique).

Gestion administrative et financière.

Coordination générale avec les conseillères pédagogiques et les partenaires.